

Pourquoi je raisonne

Déjà je crois que j'aime les cailloux ! Et par extension les pierres taillées, empilées, et organisées avec soin pour fonder des bâtiments ou des châteaux...

Le château de Montfort situé à l'aplomb de chez moi a toujours été un lieu privilégié depuis mon plus jeune âge. Décor propice aux rêves d'enfants, autant qu'aux contemplations d'adultes... Je l'ai vu grandir avec moi en passant d'une ruine camouflée à un bel édifice plein de promesses.

En croisant le samedi matin les bonnes âmes qui entraînaient et ressuscitaient petit à petit le lieu, l'envie de participer à la vie de cet endroit m'est venue.

Aussi, je crois qu'il est important de s'investir dans son environnement. Environnement physique pour sa

préservation, mais aussi environnement social assuré par les associations.

Pour cela, nous raisonnons !

Joannès



Prochains rendez-vous

Le 16 juin au moulin, dans le cadre des **Journées de l'Archéologie**, nous recevrons des scolaires, une classe de CE2. Nous leur ferons découvrir tout ce qu'on obtient avec les noix, brou, farine, huile, tourteau, et même dégustation de confiture. Il découvriront la carpologie, l'analyse des graines retrouvées dans les fouilles pour connaître les cultures et l'alimentation de l'époque. Espérons que le temps sera pour nous et qu'ils pourront profiter du jardin pour le pique-nique sur place.



Le samedi 24 juin au moulin, nous vous accueillerons au moulin pour la désormais classique Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins.

<https://www.patrimoinedepays-moulin.org/>

Le thème de cette année est vaste : En 2023, Fêtons 25 ans d'engagement.

En complément de la traditionnelle visite du moulin et du jardin, nous dégusterons du sirop de rose, sirop de fleur de sureau et quelques biscuits réalisés avec de nombreuses farines courantes mais aussi inconnues ou oubliées....



En soirée, dans le cadre de la **Fête de la Musique** nous accueillerons, à partir de 17h30, les danseuses du CID qui nous offriront un moment de grâce sur la pelouse du moulin suivi d'un groupe de musiciens amateurs de l'Espace Paul Jargot.

Et en Septembre, mais nous en reparlerons, une conférence suivie le lendemain par les Journées Européennes du Patrimoine au château de Montfort.

François de Beaumont Baron des Adrets

Qui était-il vraiment ?

par Michel

Dans le Raisonneur n°63 d'avril 2019 nous avons parlé du vieux château de Beaumont au Touvet en évoquant cette famille très importante du *Graisivaudan* et du Dauphiné. Parmi eux au XVI^e vécut ce personnage particulier et énigmatique **François de Beaumont**, plus connu par son titre et sa « terrible » réputation de **Baron des Adrets** dont nous allons essayer de résumer la vie pour mieux comprendre.



Gilbert DALET dans son livre *L'étrange figure du Baron des Adrets*, le citait aussi comme « *l'homme du courage inutile* ». Nous découvrons là le caractère du fier chevalier incompris dès le début de sa carrière militaire, qui expliquera plus tard son comportement imprévisible.

Son père **Georges de Beaumont** possédait la maison forte **des Adrets** appelée dans les titres « *castellum des adextris* » aujourd’hui au lieu-dit **Villard Château**.



C'est là que naquit très certainement aux environs de 1 500 l'enfant « *baptisé au sang de loup* » [1]. Très tôt le jeune François recevra une éducation militaire stricte avec pour modèles l'exemple de ses oncles et parents engagés dans la guerre du Piémont en Italie.

- ◆ En 1519 il est reçu gentilhomme ordinaire à l'Hôtel du roi François I^{er}.
- ◆ En 1525 il participe à la défaite de Pavie contre les espagnols où **François I^{er}** est fait prisonnier.
- ◆ En 1527 le jeune Des Adrets fait ses premières armes sous les ordres de **Charles Alleman** [2]. Ensuite ce fut très compliqué, fougueux et peu diplomate, malgré ses

qualités d'homme de guerre, il sera victime de l'ingratitude de ses supérieurs et ne reçut pas les honneurs qu'il attendait. Pourtant le jeune Baron avait trouvé l'occasion de se signaler sous le commandement de son oncle **Guigues Guiffrey** dit le brave chevalier **BOUTIERES** [3] qui accompagnait **BAYARD** mort à Romagnano le 30 avril 1524.

- ◆ En 1533 à la mort de son père il prend le titre de **Baron des Adrets**.
- ◆ En 1543 Boutières nommé lieutenant général en Piémont par François I^{er} fut remplacé par François de Bourbon duc d'Enguien ; ce fut la grande déception pour le brave Boutières et son neveu Des Adrets qui rentrent alors sur leurs terres. Le jeune François oubliant les armes pour quelques temps se retira au château de La Frette du Touvet dont son père avait hérité, et où il se maria avec Claude de Gumin de Romanesche le 26 mars 1544.



- ◆ En 1545 « le brave
- Boutières » Guigues Guiffrey meurt au château du Touvet.
- ◆ En 1550 la guerre d'Italie continuait, le Baron d'un naturel bouillant et impulsif [4], impatient de combattre, repris du service sous les ordres du maréchal de **Brissac** qui le remarqua très vite. Ses supérieurs récupèrent les récompenses et on oublie encore une fois les mérites de Des Adrets qui toutefois obtient le titre de colonel des légions du Dauphiné, de Provence, du Lyonnais et d'Auvergne. Mais une succession d'infortune va encore toucher le baron malchanceux.
- ◆ En 1558 il est fait prisonnier par les espagnols à Montcalve en Montferrat. Le gouverneur de la place qui avait battu en retraite n'a pas défendu le Baron et celui-ci doit payer une forte rançon pour se libérer ; ce qu'il ne lui pardonnera jamais, l'humiliation est complète. C'est à ce moment que tout va basculer, le Baron ambitieux rongeait son frein !
- ◆ En 1559 à la mort d'Henri II, qui avait épousé Marie de Médicis, les catholiques et les huguenots se disputent le pouvoir, c'est le début des guerres de religion. Le

Dauphiné à l'avant garde de la réforme était partagé. Les **protestants** se cherchaient un chef et comme dans un piège l'intrépide Baron tomba. Il ralliera la cause des huguenots dont il prit la tête du mouvement pour s'opposer au duc de Guise gouverneur du Dauphiné.

- ♦ **En 1560** il marche sur Valence son futur quartier général à la tête de ses légionnaires « vieilles bandes » du Piémont. Partout de **nombreuses** persécutions et exactions qui se pratiquaient furent mises sur le compte du Baron qui avait du mal à contenir ses bandes.
- ♦ **En 1561** Pierre de Theys son voisin dit capitaine **LA COCHE** nommé Gouverneur de Grenoble lutte contre les attaques des catholiques.
- ♦ **En 1562** « La Coche » fidèle compagnon et lieutenant du Baron prend le fort de La Buissière le 26 mai. Les troupes du baron sévissent partout et en particulier en Forez et Beaujolais. La réputation sanguinaire du baron est à son comble lorsqu'au château de Montbrison le 16 juillet, il obligea les prisonniers catholiques à sauter du haut d'une tour. Les événements se précipitèrent partout. On ne peut pas citer ici la suite fulgurante de toutes les nombreuses exactions destructrices et sanglantes dans toutes les villes et villages. « De Lyon en Avignon il était partout à la fois **semant** la terreur par sa rapidité d'intervention ». A Grenoble c'est la confusion complète. Le Baron s'oppose à son ennemi le nouveau Gouverneur Maugiron.



- ♦ **De 1562 à 1563** ce fut la guerre totale et sans merci. Le 10 mai 1562 les huguenots détruisent les tombeaux des anciens dauphins, pillent et saccagent toutes les églises, ce qui permettra au Baron de payer ses bandes avec le **butin** récolté ; puis celles-ci se dirigent vers la Grande Chartreuse qui sera pillée et incendiée en quelques heures le 4 juin 1562.

Pendant ce temps les catholiques s'activent et sont responsables de nombreux massacres et particulièrement celui d'Orange. François de Beaumont furieux fonce vers le sud de la Drôme et c'est de nouveau le début de représailles sanglantes. Il va aussi défendre Montpellier, toute la région est en effervescence.

Malgré toutes ses victoires le Baron comprend que les huguenots vont perdre la partie et souhaite une trêve pour préparer une sortie honorable du conflit car il veut à tout prix essayer de « quitter le navire ». Un armistice est signé à Grenoble le 26 novembre 1562.

Désormais le baron n'a plus la confiance des protestants et les catholiques se méfient de lui ! Les états du Dauphiné se réunissent à Montélimar, le Baron qui veut maintenir son autorité est désavoué. En quittant Montélimar il va mener une de ses dernières campagnes militaires chez les protestants, mais il va encore tomber dans le piège de ses anciens alliés huguenots qui l'arrêtent à Romans. Le baron se défend et le procès n'aura pas lieu. Il rentre aussitôt sur ses terres de La Frette pour ruminer sa haine. Il se rapproche alors des chefs catholiques et en particulier de son voisin de Laval le Baron de Gordes nouveau gouverneur du Dauphiné qui le charge de soumettre les protestants.

- ♦ La troisième guerre de religion s'aggrave, le Baron est rappelé par de Gordes qui le nomme colonel des bandes françaises du Dauphiné. Il retrouve ses ardeurs guerrières et l'ami d'hier devient l'ennemi d'aujourd'hui, il manque plusieurs fois d'être assassiné. La chance a tourné, c'est la défaite, le Baron transfuge et bouc émissaire soupçonné de trahison sera arrêté de nouveau par ses anciens lieutenants à Romans et emprisonné à Nîmes. Il sera libéré grâce à l'édit de pacification d'Amboise le 27 mars 1563.
- ♦ **En 1569** il repart en campagne sous l'appel de **Gordes**, mais c'est **encore** la défaite ! Le Baron est accusé d'avoir mal servi le roi, il est arrêté !
- ♦ **La paix du 25 août 1570** permet de le libérer, mais il ne peut pas pardonner et veut être réhabilité. Il est défendu auprès du **roi** par son fils **La FRETTE**, et avec insistance le Baron obtient satisfaction, son honneur est sauf.

Envoyé à nouveau par de Gordes, il repart en campagne contre les espagnols en Piémont pour défendre le marquisat de Saluces. A son retour le vieux Baron apprend le massacre de la Saint-Barthélémy et la mort de son fils « La Frette » au siège de La Rochelle.

En Dauphiné les conflits se poursuivent. Un autre François « **de BONNE** » futur duc de Lesdiguières qui fait ses premières armes du côté des protestants dans le Trièves est repoussé pour une dernière victoire par notre François de Beaumont Baron des Adrets qui aurait dit : « *J'ai fait les huguenots, je veux les défaire* ».

Cette fois il rentre définitivement à Grenoble et à La Frette pour y passer paisiblement ses derniers jours après une vie tumultueuse durant cette période mouvementée et sanglante des guerres de religion. Il mourut en 1587 dans l'indifférence générale.

[1] On a souvent pensé et écrit que François de Beaumont était né à La Frette. Mais plus tard on a compris qu'il était plutôt né aux Adrets.

- *La Vallée aux Cent Châteaux* de René Louis Lachat : « Baron des Adrets, baptême au sang de loup ».
- *Le Baron des Adrets, souvenirs et vestiges en Grésivaudan* de Daniel Roussin préfacé par Gilbert Dallet.

[2] Charles II Alleman seigneur de Séchilienne et Laval cousin de Bayard.

A Laval le vieux château des Alleman est devenu le manoir de *Gordes* par le mariage de Bertrand Rimbaud de Simiane Baron de Gordes avec Guigonne Alleman en 1551.

[3] Les Guiffrey venaient d'Italie et s'établirent en 1324 à la maison forte de Boutières par le seigneur Chabert de Morêtel. Guigues Guiffrey dit "BOUTIERES" né en 1492 s'engagea auprès de Bayard en 1509. Il se distingua à toutes les célèbres batailles des guerres d'Italie.

[4] En 1546 en pleine nuit François de Beaumont enlève sa sœur Claude de l'abbaye des Ayes à Crolles. L'abbesse porte plainte et traduit le baron devant le tribunal de Gre-

noble. Le baron devra verser une forte amende et une indemnité à l'abbesse.

La réputation du Baron marquera aussi les descendants de la famille de Beaumont Des Adrets et aura fait couler beaucoup d'encre !

[5] En 1788 un jeune chevalier de Malte (ordre des chevaliers de St-Jean de Jérusalem) **Pierre-Alphonse des Adrets** d'un caractère peu commode et impulsif comme son ancêtre se manifeste par sa turbulence et son insoumission. Il entraîne ses compagnons en s'opposant au Grand Maître de l'ordre Emmanuel de Rohan. Le jeune trublion Des Adrets sera finalement renvoyé de l'ordre et rentrera en France à la veille de la révolution le 12 juillet 1789.

- *Ces Messieurs de la Religion* de Claude Petiet aux éditions France-empire.

Petit retour sur l'Assemblée Générale

qui s'est tenue le 27 janvier en salle Méli-mélo de Crolles, en présence d'une bonne vingtaine de personnes que nous remercions d'être venues.

En bilan 2022 concernant nos activités :

- ◆ Au château, nous avons principalement poursuivi la reconstruction du mur ouest de la aula qui a bien avancé.
- ◆ Au moulin, côté huilerie, les presses hydrauliques ont été nettoyées et mises en peinture, et les mécanismes de mise en pression et la robinetterie ont été remis en état. L'huilerie sera bientôt opérationnelle... Côté meunerie, le décapage et remise en état se poursuivent sur les élévateurs et arbres d'entraînement. Une fenêtre a également été posée dans la salle du broyeur, avec vue sur la serve ! Côté jardin, il est de plus en plus luxuriant. La commune a fait les travaux d'étanchéité du mur Nord de la serve et l'a curée.



et divers ateliers animés par Anne-Marie Allée et les Raisonneurs ; ainsi qu'aux Journées du Patrimoine de Pays au moulin où nous recevions l'association l'Outil en main. En juillet, nous participions à la fête médiévale de Theys. En septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, nous étions au château de Montfort avec les Loups de Midgard et avons fait cuire du pain dans le four à pain.

Finalement, pour clore l'année, nous faisions notre sortie patrimoine en octobre autour du lac de Paladru (ND de Milin, château de Pupetières, château de Saint Geoire en Valdaine, Grange dimière).



En ce qui concerne les animations, le calendrier était bien rempli, avec en particulier deux conférences : « L'histoire et l'archéologie des moulins en Dauphiné » par A. Belmont et « La vie de château au XIII^e siècle » par W. Muller).

Nous avons également participé en juin aux Journées de l'archéologie où nous recevions au château une classe de CE2, avec une exposition prêtée par l'INRAP

2023 sera de même nature que 2022, des chantiers de réhabilitation du château et du moulin, des conférences, des sorties, et des animations et ouvertures des sites au public.

Pour voir le compte rendu détaillé de notre AG, il est accessible sur notre site www.lesraisonneurs.fr dans l'espace Adhérents.



La plante par Martine

L'Achillée millefeuille

L'Achillée millefeuille est une belle plante commune des prairies où s'épanouissent tout au long de l'été ses ombelles de fleurs blanches ou rosées.

Achillea millefolium pour les botanistes, elle est classée dans la famille des Astéracées. On la trouve en Europe, Asie et Amérique du Nord.

Elle tient son nom d'Achille, célèbre héros de la mythologie grecque, qui l'aurait utilisé pour soigner les plaies de ses compagnons durant la guerre de Troie. Millefeuille est une allusion à la finesse des découpes de ses feuilles.

Ses propriétés cicatrisantes, astringentes et vulnéraires, ainsi que les milliers d'années au service de l'homme (on en a trouvé des traces dans des sépultures de l'homme de Néandertal) lui ont valu de nombreux petits noms : Herbe aux charpentiers, Herbe aux menuisiers, Herbe de saint Joseph (patron des charpentiers), Herbe de saint Jean, Herbe aux militaires, Herbe du soldat, Herbe aux coupures...

C'est l'une des plantes les plus polyvalentes de la création, et sa composition chimique est hautement complexe.

L'Achillée millefeuille est recommandée contre les saignements. Elle accélère la cicatrisation des plaies et des ulcères. Elle est également apéritive, antiseptique, antispasmodique, astringente, carminative, digestive, diurétique, emménagogue, fébrifuge, hémostatique, tonique. Son usage est toutefois contre-indiqué pendant la grossesse et l'allaitement.

En tisane, elle est efficace contre les règles douloureuses, les maux d'estomac et les troubles digestifs.

En compresse, cataplasme ou bain, elle agit contre les irritations cutanées, les plaies et eczémas.

Mâcher les feuilles fraîches soulage les maux dentaires.

Les feuilles sèches réduites en poudre, étaient autrefois utilisées médicalement comme poudre à priser.

En cuisine, du fait de sa saveur amère, camphrée, elle est plutôt utilisée



comme condiment dans les salades, les omelettes, le fromage. Dans le nord-est de l'Europe elle était autrefois utilisée dans la fabrication de la bière à la place du houblon.

Elle a également des propriétés tinctoriales permettant de colorer les tissus en jaune.

Au jardin, l'Achillée millefeuille repousse les insectes nuisibles et attire les polliniseurs. Le macérât de fleurs facilite le compostage et renforce les préparations antifongiques.

Plante vivace rustique, stolonifère, de 60 centimètres de haut, elle pousse sous la plupart des climats, en sol riche jusqu'à 2500 mètres d'altitude. Elle apprécie la chaleur et la lumière et supporte la sécheresse. Ses fleurs blanches ou roses en corymbes au sommet d'une tige dure et dressée s'épanouissent de mai à octobre. Les feuilles sont finement divisées. On peut la multiplier à partir des graines ou par division des touffes.

Attention : le suc de l'achillée millefeuille peut provoquer une irritation de la peau chez certaines personnes, en particulier en cas d'exposition au soleil.



La recette par Brigitte

Cake à l'achillée millefeuille

Ingédients pour 4 personnes

150 g de farine de riz
1 sachet de levure
3 œufs
1 yaourt de brebis (ou autre)
4 cuillères à soupe d'huile d'olive
2 carottes râpées
150 g de chèvre frais
70 g de tomme de brebis
7 fleurs d'achillée millefeuille
4 pincées de sel, 2 pincées de poivre

- Préchauffer le four à 180° (Th.6).
- Mélanger les ingrédients dans l'ordre d'énumération.
- Verser la préparation dans un moule à cake beurré.
- Cuire environ 45 minutes
- Vérifier la cuisson en piquant la pâte avec un couteau. S'il ne ressort pas sec, remettre à cuire quelques minutes.



Copyright https://www.sosbouffe.fr/



L'expression du mois par Phil

Payer en espèces

Payer en espèces

On l'utilise tous (de moins en moins il est vrai) mais sait-on quelle est son origine?

L'expression « Payer en espèces » nous vient du latin *species* qui peut être traduit de différentes façons : épices, denrées, marchandises... qui a donné le mot « espèces » (pièces).



On la connaît depuis le XIV^e siècle, vers la fin du Moyen Âge.

À l'époque il était courant de payer ses achats avec des épices, aromates, piments, condiments ou sucreries. Ces denrées coutaient très cher, elles étaient rares et donc précieuses mais avaient l'avantage de ne pas être périssables et de pouvoir être échangées contre d'autres denrées.

Les épices, en particulier le poivre, étaient considérées comme des monnaies d'échange. Quand on payait en espèces, on payait avec autre chose que de l'argent. On pouvait même estimer la richesse d'un noble à la quantité de poivre qu'il possédait !

Le poivre servait autrefois de monnaie d'échange lors de rançons ou encore de redevance au Moyen Âge. On retrouve dans des manuscrits anciens un passage racontant l'exigence de Clovis envers le monastère de Corbie de lui fournir un revenu annuel de trente livres de poivre.

Vous payez en épices ou en espèces ? Pour clarifier les choses, la locution « payer en espèces sonnantes et trébuchantes » apparaît au XVIII^e siècle.

Payer en liquide

« Payer en argent liquide » veut dire régler en pièces métalliques ou en billets de papier.

L'expression nous vient d'Italie. Au XV^e siècle, pour désigner des biens libres de dettes, des biens disponibles, transférables dans l'immédiat et donc pouvant s'écouler facilement, on parlait de « *liquido* », dont la racine avait déjà quelques décennies.

LIQUIDO I^{er} siècle avant J.C.

Avec certitude n. f : qualité de ce qui est certain (nettement)

Clairement adv. : d'une manière claire, distinctement (nettement)

Nettement adv. : avec netteté (clairement)

LIQUIDUS

Fluide adj. : qui coule facilement

Liquide adj. : qui coule, qui tend à couler

À l'époque, cela concernait surtout les transactions portant sur des terres ou des maisons, puis par extension, le mot « liquide » s'est appliqué en France aux espèces qui pouvaient faire l'objet de transactions aussi rapides qu'efficaces, sans intermédiaires ni vérification.

Dans le langage économique actuel, les entreprises, pour évoquer leur capacité à pouvoir payer leurs dettes, parlent de « liquidités ». Si nous poussons dans le monde abscons de la finance, la notion de *cashflow* (flot de trésorerie) laisse transparaître aussi cette notion de fluidité. Est-ce toujours limpide pour autant ?

